

Rapport annuel 2022-2023 Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Tout d'abord, le comité a tenu son assemblée générale annuelle le 20 octobre 2022. Lors de cette soirée, une conférence intitulée « Tous ensemble pour contrer l'intimidation » était offerte à toute la population. Toutefois, en raison du faible taux de participation, le comité modifiera sa formule de rencontre pour l'an prochain, le constat étant que les assemblées générales annuelles en mode virtuel rejoignent davantage de parents.

C'est lors de la rencontre du 28 novembre 2022 que l'élection des officiers a eu lieu. Madame Myriam Robichaud a été élue présidente du comité, alors que Mme Hélène Massé a été élue vice-présidente. Le secrétariat a été assumé en alternance par les membres. Par la suite, les règles de régie interne du comité ont été à nouveau révisées, présentées et adoptées.

Durant l'année scolaire 2022-2023, le comité a réalisé deux mandats, c'est-à-dire :

- donner son avis sur la répartition des ressources financières auprès des EHDA ;
- donner son avis sur le plan d'engagement vers la réussite ;

Lors de la rencontre du 23 janvier 2023, M. Hugo Perry a fait la présentation de la répartition des ressources financières pour les élèves HDAA. À la suite de plusieurs questionnements soulevés par les membres, ceux-ci recommandent que les critères de répartition pour l'inclusion des élèves HDAA dans les classes ordinaires soient revus, et ce, tant au primaire qu'au secondaire.

Ensuite, la rencontre du 27 mars 2023 était dédiée à la présentation des travaux du PEVR par M. Jocelyn Michaud, directeur général adjoint. Le comité a par la suite fait quelques propositions sur les valeurs, les orientations, les priorités et la vision du PERV, puis il a recommandé la poursuite des travaux du CERÉ dans la même lancée amorcée.

La dernière rencontre de l'année scolaire a eu lieu le 29 mai 2023. Madame Marie Lemieux, coordonnatrice au Service des ressources humaines, a présenté les travaux du comité de révision de la politique d'adaptation scolaire. Le comité consultatif des services aux EHDA a exprimé certaines suggestions, mais pourra rédiger un avis sur cette politique lorsqu'elle sera terminée et qu'elle sera présentée l'an prochain.

Enfin, l'assemblée générale annuelle pour l'année scolaire 2023-2024 a été fixée au 5 octobre 2023.



Marie-Hélène Gagné
Directrice
Service des ressources éducatives



Myriam Robichaud
Présidente
Comité consultatif des services aux EHDA